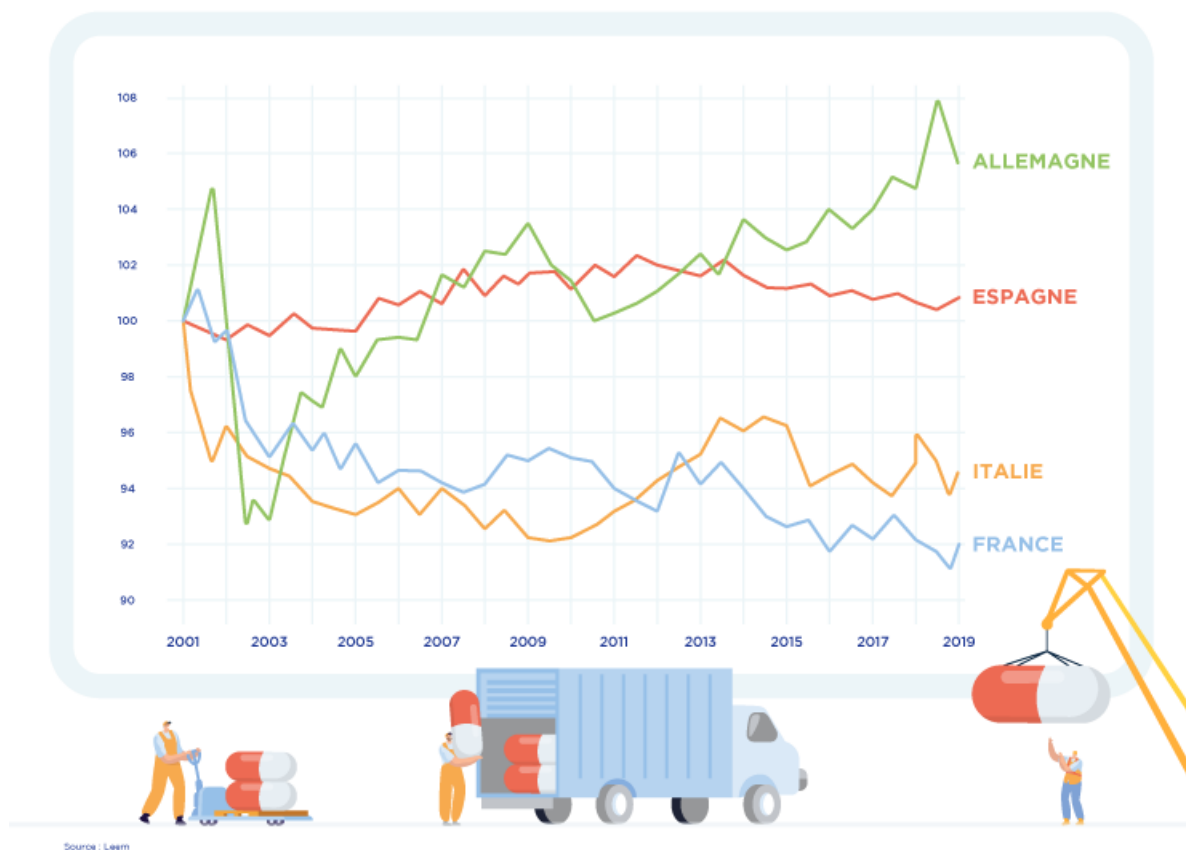


Exportations : le médicament français s'exporte-t-il bien ?

L'industrie pharmaceutique est le quatrième plus gros exportateur en France, derrière l'aéronautique/aérospatiale et la construction automobile. Mais cette dynamique est fragile. La France est ainsi le pays européen qui enregistre la plus importante baisse de ses parts de marché d'exportation de médicaments depuis 2001.

UNE DÉGRADATION DE LA COMPÉTITIVITÉ DE LA FRANCE À L'EXPORT
Exportations des médicaments par rapport à celles de la zone euro (2001 = 100)



Chiffres

1
médicament sur 2 fabriqué en France est exporté.

4
Le médicament reste le 4ème plus gros contributeur à la balance commerciale.

Contexte

- Les exportations de produits pharmaceutiques ont représenté 6,8% des exportations totales de la France en 2019, derrière l'agroalimentaire (13%), l'aéronautique/aérospatiale (12,9%) et les produits de la construction automobile (10%).
- La France affiche en particulier un solide leadership sur les vaccins, puisque 85 % de la production française est exportée.
- Mais les comparaisons récentes avec les pays européens adressent des signaux inquiétants sur la dégradation des parts de marché françaises d'exportation.
- De 2014 à 2019, la part des exportations pharmaceutiques françaises a ainsi perdu plus de 2 points quand, durant la même période, l'Allemagne en gagnait 4.

I Enjeux

La situation s'avère fragile pour trois raisons :

1. Les pays émergents concurrencent la France sur la production de médicaments matures
80 % des molécules produites sur le territoire français sont des molécules chimiques à huit ans en moyenne de leur autorisation de mise sur le marché (AMM).
La production française est actuellement concurrencée par des productions locales indiennes, chinoises ou africaines à bas coûts. Par ailleurs, la France a des difficultés à attirer la production de nouvelles molécules, notamment celles issues des sciences du vivant.
Parmi les 271 sites autorisés à fabriquer des médicaments à usage humain, seuls 13 sont en capacité de produire des lots commerciaux de médicaments biologiques. Ils représentent 5 % de notre outil industriel.
En 2018, sur les 22 AMM centralisées délivrées pour des princeps biologiques par l'Agence européenne du médicament (EMA), un seul possède un site français référencé fabricant.
2. La dynamique des exportations françaises des médicaments est ralentie par la régulation qui pèse sur le secteur
La régulation du marché domestique impacte le commerce extérieur : pour 1 euro de baisse de prix appliquée sur un médicament en France, les exportations françaises sont altérées de 83 centimes d'euros. ⁽¹⁾
3. La France est engluée par sa lourdeur administrative
Alors qu'en Allemagne, 110 jours sont nécessaires entre l'autorisation de mise sur le marché d'un médicament et sa commercialisation effective, il s'écoule en moyenne 498 jours en France.
Cette dernière se situe ainsi au 21e rang en termes d'accès au marché, entre la Bulgarie (547 jours) et l'Irlande (486 jours).

I Nos Actions

Les entreprises du médicament ont formulé un certain nombre de propositions pour que la France redevienne une grande nation exportatrice :

- [Développer des niches d'excellence par une incitation des pouvoirs publics](#)
Alors que la France avait parfaitement réussi le virage du médicament chimique dans les années 1990 et était devenue le premier producteur de médicaments en Europe, elle a en partie manqué le virage de la bioproduction. La prochaine partie se jouera sur la thérapie génique et cellulaire, et il faut que la France soit présente sur ces niches d'innovation.
- [Offrir une meilleure cohérence et lisibilité à « l'offre France »](#)

Au-delà des simples exportations de produits pharmaceutiques, il est important de promouvoir un système de santé dans sa globalité.

A titre d'exemple, French Healthcare est un club d'exportateurs de l'ensemble de la sphère santé qui vend simultanément le savoir-faire de l'hôpital, des systèmes de protection sociale et des produits.

Un écueil à cette politique de promotion de « l'offre France » vient de la multitude d'acteurs ; la concurrence entre des acteurs privés, les régions (conseils régionaux), les chambres de commerce et d'industrie et les pôles de compétitivité (clusters) perturbent les décisions d'investissements.

A l'instar d'autres pays (l'Allemagne et l'Italie notamment), le Leem milite pour la mise en place d'un guichet unique, seul dispositif capable d'apporter de la cohérence aux décideurs et aux investisseurs.

● Stabiliser les normes fiscales, sociales et réglementaires

L'imprévisibilité des normes est aujourd'hui un obstacle de taille pour les investisseurs étrangers cherchant à s'implanter sur le territoire.

La France est championne d'Europe toute catégorie des taxes, avec pas moins de huit taxes et redevances, quand les autres pays européens n'en comptent tout au plus que trois (Espagne et Italie), une seule (Allemagne) voire même aucune (Royaume-Uni, Suisse et Irlande).

(1). Etude IQVIA, 2018